

Des crues exceptionnelles

Lors d'épisodes météorologiques extrêmes, l'infrastructure peut subir des dommages importants, nécessitant l'arrêt des circulations et l'organisation de travaux de reconstruction.

En période de fortes crues et d'inondations, certains remblais et ouvrages d'art identifiés comme sensibles font l'objet d'une surveillance particulière qui nécessite la présence de nombreux agents de maintenance sur le terrain.

En 2023, les tempêtes ont causé de nombreuses inondations notamment en Charentes, dans le Médoc et le piémont Pyrénéen. L'expérience acquise lors de ces phénomènes permet aux équipes de SNCF Réseau d'adapter la conception du réseau ferré national afin de limiter leurs conséquences.

